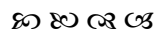


Présents : BENOIT Pierre, BESSET Grégory, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, DOUILLET Amandine, GAILLARD Colette, GALLICE Catherine, GILLY Stéphanie, LAUPRETRE Vincent, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe, NEYRARD Mélissa, PITARD Patrick, TEPPE Patrick, TOUZANI Hamid (jusqu'à 20 heures).

Assistent : BRESSOUX Jean Marie (CTD PPF) et TEPPE Esther (Responsable administrative).

Excusés : GUTIERREZ Raul, MERIAUX Céline, REYNAUD Lucas.



Joël MALIN ouvre la séance à 19 H 00 et, au nom du Comité de Direction, présente :

- ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
- ses sincères condoléances à Hamid TOUZANI suite au décès de sa maman.

Approbation du compte rendu du comité de direction du 8 Décembre 2025

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Point sur les licences

A ce jour, le District de l'Ain compte 20 128 licenciés.
Forte baisse en foot réduit notamment chez les filles.
Des actions seront entreprises à destination de ces dernières.

Tirage des prochains tours des Coupes de l'Ain

Le tirage des 1/8^{ème} de finale aura lieu le 5 février 2026 à 19 heures au siège du District.
Jacques CONTET invitera le club de FC Bressans.

Le tirage des ¼ et ½ finales sera organisé par RX Automobiles dans les locaux d'Europe Garage à Bourg en Bresse le 26 mars 2026.

Attribution des finales des Coupes de l'Ain

Elles auront lieu le Samedi 23 Mai 2026.
Reçues les candidatures des clubs de Marboz, Montréal et Plaine Tonique.
Le Comité de Direction retient la candidature du club de Plaine Tonique.
La famille TREMBLAY et Mme PROVOST seront invités aux finales.

Point sur les championnats du District

- Seniors : 31 matchs de championnat reportés aux 18 et 26/01/2026.
- U15 : 1 poule est reprogrammée au 18/01/26 et 1 match en attente d'une audition en appel de ligue.
Les calendriers U17 sont en cours.
- U20 : report des matchs concernant les équipes U18 engagées au tour qualificatif futsal du 18/01/2026.

Week-end des bénévoles à Clairefontaine

Il aura lieu les 7et 8 Mars 2025.
Les candidatures doivent parvenir au District pour le 26 janvier 2026.
6 places disponibles pour notre District.
Réception de nouvelles instructions concernant les critères d'éligibilité.
A ce jour 14 candidatures reçues.

Déclaration pour bénéficiaire de la déduction fiscale pour le déplacement des bénévoles

Les membres du comité de direction et des commissions doivent réaliser le bilan de leurs déplacements de l'année civile 2025 et transmettre à Esther TEPPE. La déduction fiscale doit être privilégiée lorsque cette possibilité existe pour le déclarant.

Les cartes grises doivent être jointes à la demande.

Attribution des actions promotionnelles de fin de saison

- Festival U13 le 28 mars 2026 à Viriat
- Challenge U11 du Conseil départemental le 14 juin 2026 à Marboz

Aucune candidature à ce jour pour :

- Plateau U7 le 30 mai 2026
- JDFF le 13 juin 2026

de ce fait, un nouvel appel à candidature est lancé (date butoir : 1^{er} février 2026).

Retour sur l'AG de la LAuRAFoot

Elle a eu lieu en visioconférence le samedi matin 20 janvier 2026.

Les délégués du District et les clubs de Ain Sud, Montréal, Viriat, Plaine Tonique y ont assisté depuis le siège du District.

Avis mitigé des participants quant à la formule.

Opération tablettes 2026

Dans la continuité de l'article publié le 22 décembre dernier, celui-ci a été mis à jour.

Afin de permettre un traitement objectif du nombre d'équipes engagées dans chaque club, une extraction a été effectuée le 31 décembre 2025 sur la base suivante :

- Nombre d'équipes engagées sur l'outil compétition à partir des U15 pour notre district.

Aussi et dans l'intérêt des clubs, il a été décidé de modifier les seuils pour pouvoir bénéficier d'une aide de la FFF plus importante. Voici les paramètres qui seront appliqués :

- 50€ pour 1 tablette pour les clubs ayant entre 1 et 5 équipes engagées.
- Jusqu'à 100€ pour 2 tablettes pour les clubs ayant entre 6 et 10 équipes engagées.
- Jusqu'à 150€ pour 3 tablettes pour les clubs ayant entre 11 et 15 équipes engagées.
- Jusqu'à 200€ pour 4 tablettes pour les clubs ayant entre 16 et 20 équipes engagées.
- Jusqu'à 250€ pour 5 tablettes pour les clubs ayant plus de 20 équipes engagées.

Un tableau synthèse par District du nombre de clubs pouvant bénéficier de 1/2/3/4/5 tablettes sera communiqué au District.

Lancement de la campagne auprès des clubs le 12 janvier 2026.

La participation du District reste inchangée, à savoir :

- 3 tablettes maximum par club :
 - 1 tablette : aide du District à hauteur de 50€
 - 2 tablettes : aide du District à hauteur de 80€
 - 3 tablettes : aide du District à hauteur de 100€

et une participation minimum de 20 euros par tablette sera appliquée par la LAuRAFoot.

Barème de référence article 4.1

A la demande de plusieurs clubs, faisant suite à la communication orale lors des réunions de rentrée, le Comité de Direction publie ci-dessous le barème de référence concernant l'article 4.1 appliqué depuis le début de cette saison.

Ce barème est modifiable selon la gravité des faits.

Outre la suspension du licencié, en vertu de l'article 4.1.1 du règlement disciplinaire, et notamment en cas d'atteinte à un officiel (arbitre ou délégué officiel), sous toutes ses formes (verbale, physique écrite) :

- L'équipe du club est sanctionnée :
 - Rappel à l'ordre, pour un licencié suspendu de 1 à 3 matches (en cas de récidive -3 points avec sursis au classement de son équipe).
 - -3 points avec sursis pour un licencié suspendu de 4 à 7 matches ou 3 mois (en cas de récidive révocation du sursis avec -1 point supplémentaire soit un total de -4 points au classement de son équipe).
 - -3 points fermes pour un licencié ayant une suspension supérieure à 7 matches ou + de 3 mois (en cas de récidive possibilité d'une rétrogradation administrative en fin de saison, mise hors compétition de l'équipe, interdiction d'accession au niveau supérieur).

Travaux

BAR

Celui-ci est terminé. Les devis ont été respectés.

Adoucisseur

L'eau étant très calcaire, un devis pour un adoucisseur est en attente de réception.

Il sera installé dans les toilettes hommes où se trouve le cumulus.

Radiateurs

2 radiateurs ne fonctionnent plus et doivent être changés.

Un devis de l'entreprise NEVEU est en attente. Une autre entreprise sera consultée afin d'avoir un autre devis.

Chauffage

3 salles ont des problèmes de chauffage (température trop élevée bien que programmée à 19°).

L'entreprise JOSEPH sera contactée.

Paroles aux Commissions

Commission Foot Réduit (Patrick TEPPE)

La prochaine phase U9, U11 et U13 débutera le 28 février 2026. Les calendriers sont en cours.

La Commission gèrera et programmera les plateaux U7 à la place des clubs.

Commission Manifestations (Philippe NAEGELLEN)

Il espère que les maillots qui doivent être remis lors du tirage des coupes le 26 mars 2026 seront réceptionnés.

Il faut s'inquiéter du nom et du logo du partenaire à mettre (Europe Garage ou RX Automobiles).

Sport adapté (Patrick PITARD)

Le C.D.S.A. 01 fêtera son 40^{ème} anniversaire en Juin 2026.

A noter que le District de l'Ain est au côté du C.D.S.A. depuis 2003.

Délégués (Patrick PITARD)

Il informe le Comité de Direction de la qualification des U18F du F.B.B.P. 01 pour les 1/8^{ème} de finale de la Coupe NIKE.

Elles recevront le Stade Rennais le dimanche 1^{er} février 2026 à 15 heures au stade municipal de Péronnas.

Commission de l'Arbitrage (Grégory BESSET)

- Formation Futsal du 20 décembre 2025 : 6 arbitres en recyclage et 7 arbitres débutants formés. Intervention de l'arbitre Nicolas SPAY (R2).

Les arbitres formés officieront sur les différentes manifestations Futsal organisées par le district cet hiver.

- FIA des 3, 4 et 10 janvier 2026 : 26 présents / 33.

21 candidats ont été reçus (dont 5 hors District de l'Ain) et notamment des jeunes.

Commission Technique (Jean Marie BRESSOUX)

- Présence des arbitres en formation futsal appréciée. Possibilité de renouveler sur d'autres actions.
- Labels : en cours.
- Futsal Féminin des 17 et 18 janvier 2026 au gymnase de St Denis les Bourg : moins d'inscriptions que la saison dernière.
- Futsal Garçon : pas de futsal en U13 faute de gymnases.

Informations du Président

- Suite au Plateau Féminin Solidaire dans le cadre du Téléthon du 6 décembre 2025, la somme de 330 € sera reversée. Date de la remise officielle à fixer.
- Les modifications des différents textes et statuts types sont à répertoriés pour ajustement des règlements du District.
- Report de la migration de la nouvelle version de la F.M.I.
- Programmation d'une réunion avec les Commissions d'Appel et de Discipline le 15 janvier 2026.
- Programmation d'une réunion avec les Présidents de Commissions le 20 janvier 2026.

Date de la prochaine réunion

Lundi 16 Février 2026.

Joël MALIN clôture la réunion à 20 H 15.